

# Communiqué de Presse

## Signature d'un partenariat entre le Comité Régional de la Randonnée Pédestre et la Fédération Régionale des Chasseurs

Norges-la-Ville, le 4 septembre 2020.

Les représentants régionaux et départementaux des **Fédérations de Randonneurs et de Chasseurs** se sont réunis ce vendredi 4 septembre 2020 à Norges-la-Ville pour signer une Charte de partenariat régional autour **d'engagements concertés pour Vivre la Nature Ensemble**. En mars 2018 déjà, un partenariat national avait été formalisé entre la Fédération Française de la Randonnée Pédestre (FFRandonnée) et la Fédération Nationale des Chasseurs (FNC).

Le Président du **Comité Régional de la Randonnée Pédestre, Guy BERÇOT**, et le Président de la **Fédération Régionale des Chasseurs, Pascal SECULA**, avaient à cœur d'officialiser le cadre de nombreuses collaborations déjà existantes sur le terrain en Bourgogne Franche-Comté.

Ainsi, un **réseau structuré de référents régionaux et départementaux** a été mis en place afin de mener des actions communes et s'engager ensemble pour :

- favoriser la **communication** et la **médiation** entre randonneurs et chasseurs,
- **se concerter** en cas d'organisation d'évènements sportifs en période de chasse,
- optimiser les **réseaux d'échanges au niveau local entre associations** et pouvoir mieux informer les randonneurs isolés et les adhérents de clubs sportifs,
- **faire connaître nos pratiques respectives** de randonnée et de chasse selon les **territoires**,
- **préserver les espaces naturels et ruraux**, en les maintenant en bon état,
- favoriser les animations d'**éducation à la nature et de protection de l'environnement**,
- respecter la **sécurité** des pratiquants par le **dialogue** et la **visibilité**, l'objectif commun étant de refuser toute partition de l'espace et du temps qui aurait pour conséquence l'exclusion de la chasse ou de la randonnée.

Une **randonnée d'échanges de pratiques** a ensuite été organisée avec le Club des marcheurs de la Prielle, le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre et la Fédération Départementale des Chasseurs de la Côte-d'Or, en groupe restreint dans le respect des mesures stop Covid-19 de la Fédération Française de Randonnée : le parcours d'une durée de 2 heures 30 environ, à travers bois et champs, a été l'occasion de présenter la réglementation de la chasse avant l'ouverture générale, de répondre à de nombreuses questions sur le milieu forestier, la faune sauvage, les intérêts écologiques des espaces traversés... et surtout de partager un moment très convivial en pleine nature.

## Présentation du Comité Régional de la Randonnée Pédestre de BFC :

Résultant de la fusion du Comité régional de Bourgogne et de celui de Franche-Comté afin de correspondre à la fusion, au 1er janvier 2016, des deux Conseils régionaux, le **Comité Régional de la Randonnée Pédestre de Bourgogne Franche-Comté** a vu le jour officiellement le 1er janvier 2017 après une période de concertation et de travaux qui a eu lieu courant 2016.

Il se compose des huit départements : Côte d'Or, Doubs, Jura, Nièvre, Haute-Saône, Saône-et-Loire, Yonne et Territoire-de-Belfort. Au 31 août 2019, il regroupait **190 associations** représentant **11.929 licenciés**. À l'image de notre fédération, les licenciés sont en majorité des féminines : 4.453 hommes (37,4 %) et 7.476 femmes (62,6 %). Depuis une bonne dizaine d'années, les effectifs ont un taux de progression toujours positif, aux environs des 2,5 % annuels. Toutefois, pour l'année 2019/2020, ce taux n'est que de 1 %. Cette baisse résulte peut-être de la situation sanitaire que nous avons connue dès le début de l'année et qui a perturbé les clubs dans la réalisation de leurs activités. Nous sommes l'une des rares fédérations dont les effectifs sont en constante évolution.

De nombreuses activités encadrées par des animateurs bénévoles formés par la FFRandonnée, sont offertes par les clubs à leurs adhérents : la randonnée pédestre, la marche nordique, la raquette à neige, le ski de fond, la rando santé®, le rando challenge® et, prochainement, la marche aquatique. Chacune de ces activités peuvent être proposées avec des niveaux de difficultés variables en ce qui concerne la distance, le dénivelé,

Les huit comités départementaux, par l'intermédiaire de leur commission « sentiers et itinéraires » qui regroupent 850 baliseurs-collecteurs bénévoles, interviennent sur plus de 10 000 km d'itinéraires balisés dont :

- 3 850 km de sentiers de grande randonnée (les fameux GR®, balisés en blanc et rouge),
- 1 322 km de GR® européens,
- 2 150 de sentiers de grande randonnée de pays (GR® de Pays, balisés en jaune et rouge)
- 2 350 km de Promenades et randonnées (communément appelés PR).

Notre comité régional propose aussi un programme de formations fédérales concernant les baliseurs-collecteurs, les aménageurs, les animateurs de randonnée mais aussi le grand public afin de l'aider à mieux pratiquer leur sport (lecture de carte et orientation, pratiquer la randonnée pédestre, etc). En 2019, ce sont plus de 400 bénévoles qui ont suivi une ou plusieurs des formations proposées.

## Présentation de la Fédération Régionale des Chasseurs de BFC :

Créée en avril 2017 par le rapprochement des deux Fédérations Régionales historiques, la **Fédération Régionale des Chasseurs de Bourgogne Franche-Comté** regroupe **68.000 chasseurs pratiquants annuels** (dont 3% de femmes) et assure la représentation des 8 Fédérations Départementales des Chasseurs (FDC) de la région, qui ont pour objet de participer à la mise en valeur des patrimoines cynégétiques départementaux et à la protection et à la gestion de la faune sauvage ainsi que de ses habitats, conformément au Code de l'Environnement. Les activités des Fédérations de Chasseurs sont multiples : missions de service public, préparation à l'examen du permis de chasser, formations réglementaires, gestion des plans de chasse, gestion des ACCA, lutte contre le braconnage, prévention et indemnisation des dégâts aux cultures, suivis d'espèces, comptages protocolés avec l'Office Français de la Biodiversité, suivis sanitaires de la faune sauvage, prévention des collisions de gibier routier-fluvial-ferroviaire, gestion d'habitats remarquables, recyclage des munitions usagées, valorisation de la viande de gibier, communication et événementiel, etc.

Fortes d'un réseau régional d'une centaine de personnels techniques et administratifs, les Fédérations des Chasseurs mènent des actions d'ingénieries en matière de faune sauvage et de ses milieux, en partenariat avec de nombreux décideurs et gestionnaires de territoires ruraux et de réseaux, en raison de sa connaissance des espèces suivies et de son expertise opérationnelle de terrain.

La FRC BFC organise la coopération entre les 8 FDC de la région, et elle mène, en concertation avec les FDC, des actions d'information et d'éducation au développement durable en matière de connaissance et de préservation de la faune sauvage et de ses habitats ainsi qu'en matière de gestion de la biodiversité. Présente au sein des instances régionales en lien avec la biodiversité, l'agriculture, la filière forêt-bois, l'aménagement durable du territoire, la santé publique, l'éducation à l'environnement et au développement durable, la FRC BFC est également membre de Comités de pilotages techniques spécialisés.